

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) :

Un PCS ne peut fonctionner sans l'aide de sa population. Lors de son éventuelle activation et en fonction du risque, la mairie aura besoin d'appuis humain et logistique. Cela passe notamment par :

- la constitution d'une réserve communale composée de volontaires bénévoles engagés sur le terrain.
- La constitution d'une liste de matériels utiles aux actions à mener (groupe électrogène, tracteur, pompe d'aspiration, bateau).

Aussi, si vous êtes intéressé(e) pour faire partie de la réserve communale de volontaires et/ou si vous détenez ce type de matériel et que vous êtes prêt(e) à le mettre à la disposition de la collectivité merci de compléter le coupon-réponse ci-dessous.



Coupon-réponse à retourner à la Mairie

	Madame	Monsieur
NOM		
Prénom		
Téléphone		
Adresse		
Souhaite intégrer le groupe de volontaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Accepte de mettre à disposition (cocher la case)

Groupe électrogène	<input type="checkbox"/>	nombre :
Tracteur	<input type="checkbox"/>	nombre :
Pompe d'aspiration	<input type="checkbox"/>	nombre :
Bateau	<input type="checkbox"/>	nombre :



Une bourse « printemps-été » sera organisée. Toutes les informations sur le site www.bourse-bourgueil.sitew.fr.

ORDURES MENAGÈRES -

Pour rappel, à partir du **2 janvier 2024** seuls les bacs gris normés remis par la mairie et gravés CCTOVAL seront collectés. Les emballages continueront à être déposés dans les sacs jaunes (plastique, carton, métal) ; ces sacs doivent être déposés dessus ou à côté du bac gris et non à l'intérieur.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

NOUVEAU

TOUTES les barquettes et boîtes en plastique

TOUS les pots en plastique

TOUTES les bouteilles et flacons en plastique

TOUS les emballages métalliques

TOUTES les cartonnets et les briques alimentaires

TOUS les sacs et sachets en plastique

TOUS les films et suremballages

TOUS les EMBALLAGES se TRIENT !

ET TOUJOURS

INUTILE DE LES EMBOÎTER ET DE LES LAVER, IL SUFFIT DE BIEN LES VIDER

www.smipe-vta.net triercestdonner.fr



COMMUNE DE RESTIGNE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS ET D'ACTIVITES

1ER TRIMESTRE 2024



TÉLÉPHONE : 02 47 97 32 08
E-MAIL : contact@restigne.fr
SITE : www.restigne.fr

IMPRIME PAR NOS SOINS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

AGENDA DES FÊTES

JANVIER

VENDREDI 12 : Vœux de Mme le Maire à partir de 19h à la salle des fêtes de Restigné.

JEUDI 18 : Comité de Jumelage Restigné -Jandrain/Jandrenouille : Assemblée générale à 20h à la salle des associations. Votre présence est essentielle pour des échanges riches, porteurs d'idées et d'actions. Nous vous attendons nombreux.

VENDREDI 19 : Dès 17h30, finale du Challenge Saint Vincent à la société de boules de fort « Les Amis du Breton » organisé par le Comité des Fêtes. Ouvert à toutes et tous, habitant(e)s, sociétaires.

FÉVRIER

VENDREDI 2 :

Comité des fêtes : Vous envisagez de vous investir dans différentes activités ou simplement pour donner un « coup de main » lors de manifestations, venez nous rencontrer lors de notre assemblée générale qui aura lieu à 19h30 à la salle des associations ; si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez vous informer auprès de S. LEGOFF au 02.47.97.77.14. Le Comité des Fêtes est bien entendu ouvert à tous !

MARS

SAMEDI 9 :

Le Comité de Jumelage organise sa grande soirée paella dansante (ou assiette anglaise) animée par l'orchestre François PIERJEAN à partir de 20h à la salle des fêtes de Restigné.

SAMEDI 9 MARS (SUITE)

Tarif adulte : 30 € (25 € pour les adhérents)
12 € pour les enfants de moins de 12 ans.
Inscriptions et renseignements avant le 01/03/2024 auprès de :
Nathalie VALLEE 02.47.96.90.54
Hélène ROSALIE 02.47.97.09.67
Antoine TRONCIN 06.73.40.91.20

SAMEDI 23 :

Carnaval des écoles dans les rues de Benais.

VIE ASSOCIATIVE



COMITE DES FÊTES :

La troupe « Olivier Dissais Spectacle » composée de 2 chanteurs, 1 chanteuse, 3 danseurs qui nous a présenté Trio'Live Show Cabaret en 2023 revient le **27 avril 2024** avec de nouveaux spectacles. La soirée se terminera par une partie chantée en direct accompagnée des danseuses. Le dîner spectacle et bal : 35 € boissons non comprises. Places limitées; Inscriptions auprès des membres du Comité des Fêtes, du tabac presse Lesvignes. Renseignements au 02.47.97.77.14 ou 02.47.97.39.36.

INFORMATIONS MUNICIPALES

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) : MISE À JOUR DE DONNÉES

Qu'est qu'un PCS ?

Le PCS est un document communal d'informations préventives et visant à la protection des populations. .../...

Dans le cadre de l'actualisation de son PCS, la mairie souhaite mettre à jour les données dont elle dispose notamment la liste des personnes vulnérables en raison de leur situation de handicap ou d'isolement.

Ce recensement est indispensable pour une intervention ciblée et efficace de nos services en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (inondations, canicules, grands froids, épidémies ...)

Aussi, si vous êtes concerné(e) merci de vous faire connaître auprès des services de la mairie au moyen du coupon-réponse ci-dessous (par téléphone au 02-47-97-32-08 uniquement si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer).

Les éléments collectés resteront strictement confidentiels.



Coupon-réponse à retourner à la Mairie

	Madame	Monsieur
NOM		
Prénom		
Téléphone		
Adresse		
Age		
Situation de santé		

Ce coupon-réponse n'est à retourner que si vous vous trouvez dans une situation de vulnérabilité